

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB2021-44

Date de la convocation : 02/06/21

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 19

Conseillers votants : 21

Le neuf juin deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et MM CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean Paul, SALEZ René, SINGLIT Benoit.

Représentés : M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir de vote à Mme DION Valentine et M. THIERION Vincent ayant donné pouvoir de vote à M. NANJI Désiré Léopold.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A
L'ASSOCIATION CLUB NAUTIQUE VOUZINOIS**

Vu la compétence « Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le territoire communautaire » inscrite dans les statuts de la 2C2A ;

Vu la délibération n° DC2020/55 du 09/09/20 confiant délégation au Bureau Communautaire pour examiner et attribuer toute subvention non encadrée par un dispositif spécifique ;

Vu la proposition remise par la commission Sport - culture lors de sa séance du 17/05/2021 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer à l'unanimité à l'association club nautique vouzinois une subvention dans les conditions suivantes :

Nature du projet : Organisation de classes bleues pour les élèves de maternelles

Coût du projet : 14 690,00 €

Montant de la subvention forfaitaire : 3 600 euros

80 % de la subvention versée à la notification de la présente décision et le solde sur présentation d'un bilan financier et qualitatif, accompagné d'un RIB, avant le 30/11/2021.

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoit SINGLIT

